



Auxiliaire de Puériculture

Diplôme d'Etat

Métier

L'auxiliaire de puériculture a pour missions de :

- Réaliser des activités d'éveil et d'éducation pour préserver et restaurer la continuité de la vie, le bien-être et l'autonomie de l'enfant.
- Dispenser des soins en collaboration et sous la responsabilité de l'infirmière.
- Participer à l'accueil et à l'intégration sociale d'enfants en situation de handicap, atteints de maladie chronique ou en situation de risque d'exclusion.

Son approche globale de l'enfant prend en compte la dimension relationnelle des soins ainsi que la communication avec la famille dans le cadre du soutien à la parentalité.

Objectifs

Mettre en place une ingénierie pédagogique adaptée, respectueuse du cadre réglementaire, s'inscrivant dans un projet institutionnel et un accompagnement personnalisé, conduisant l'élève à l'obtention du Diplôme d'Etat d'Auxiliaire de Puériculture.

Compétences

Blocs de compétences (BC)

BC 1 : Accompagnement et soins d'un enfant dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale

BC 2 : Evaluation de l'état clinique d'une personne et mise en œuvre de soins adaptés en collaboration

BC 3 : Information et accompagnement des personnes et de leur entourage, des professionnels et des apprenants

BC 4 : Entretien de l'environnement immédiat de la personne et des matériels liés aux activités en tenant compte du lieu et des situations d'intervention

BC 5 : Travail en équipe pluri-professionnelle et traitement des informations liées aux activités de soins, à la qualité/gestion des risques



Diplôme d'Etat de niveau 4



Formation à :
LYON
VALENCE



Prérequis :
Avec ou sans diplôme

Dispositifs d'accès :
Formation Initiale
Formation Continue
Apprentissage
VAE - Validation des Acquis de l'Expérience



Retrouvez l'ensemble des dispositifs d'accès sur notre site internet.



Durée de la formation :
12 mois (1540 heures)

Programme :
770h de formation théorique
770h de formation clinique/stage



Financement :
Sélection : Gratuit
Financement personnel : 6 814.50 €
Prise en charge Employeur : 8 408.50 €



Code RNCP 35832

Méthodes & outils pédagogiques

Formation théorique assurée en présentiel et en distanciel.

Plateforme CLAROLINE

Certification

Le DEAP est un diplôme de niveau 4 délivré par le Ministère de la Santé.

Check-list de l'inscription

- 1 - Consulter les conditions et modalités d'inscription sur notre site.
- 2 - Compléter le dossier d'inscription en ligne accompagné de l'ensemble des documents demandés.

Pour toute demande de renseignement :

Lyon : Service Admission Lyon - Valence

04 78 83 40 88

admission@ocellia.fr

Grenoble Echirolles : Service Admission Grenoble Echirolles

04 76 09 02 08

contactgrenoble@ocellia.fr

Retrouvez l'intégralité des informations de la formation sur notre site internet :



Centre de formation enregistré sous le numéro de déclaration d'activité 82.69.00313.69 auprès du préfet de la région Rhône Alpes.
Code NAF : 8542Z – Siret 302 938 832 00045 – Déclaration d'Activité n° 82690031369

Espace Lyon

Le Sémaphore
20 rue de la Claire CP 320
69337 Lyon Cedex 09

04 78 83 40 88
contactlyon@ocellia.fr

Espace Grenoble Echirolles

3 avenue Victor Hugo BP 165
38432 Echirolles Cedex

04 76 09 02 08
contactgrenoble@ocellia.fr

Espace Valence

103 avenue Maurice Faure
26000 Valence

04 75 86 30 55
contactvalence@ocellia.fr

Lyon - Grenoble - Valence
www.ocellia.fr

